



Voyage bordeaux yaounde via cablanca

Par Ric86100

Bonjour j ai acheté 1 billet d avion aller retour Bordeaux yaounde via Casablanca avec la royale air maroc .Apres 3 annulation successive des billet la compagnie me fait part que la correspondance Casablanca yaounde est interrompue tout le mois d aout 2026 l agence de voyage me dit que vu que ce sont les vols Casablanca Yaoundé et yaounde Casablanca qui sont annulé jz ne peux pas demandé réparation comme la loi européenne me le permet car c est ue. Compagnie étrangère et que les vols annulé sont intra afrique si je peux dire la compagnie ma juste remboursé mon billet mais j ai eu des frais engagé pour lz voyage et mes vacances ont été gâchées est ce vrai que jz ne peux pas demandé 600 euro comme le droit européen me le permet.

Il y avait 1 changement d avion a l escale mais tout les vols ont été pris sur le meme billet

Merci d avance pour vos reponses